

Caen, le 12 juillet 2019

**Aux syndicats, élus et mandatés
CGT de Normandie**

Cher (e) s Camarades,

SOMMAIRE

Page 1

L'Édito.

Page 2

Contre la privatisation ADP.

Page 3

Privatisation ADP, la contre-offensive, s'organise.

Page 4

La lutte des salariés d'ADP avec la CGT.

Page 5

Le Conseil Constitutionnel ouvre la voie au référendum.

Page 6

La CGT au tour de France.

Page 7

La consultation des syndiqués CGT.

Page 8

SCOPTI, campagne de financement.

Page 9

Initiatives durant l'été. Les AG de rentrée. 100 ans de l'UL CGT de Dieppe.

Page 10

Dates à retenir. Le dessin de l'été.

Du tonus à la rentrée...

Avec les propositions de la CGT !

Ce n'est pas parce qu'E. Macron a dénoncé un capitalisme devenu fou, lors du centenaire de l'OIT à Genève, qu'il va mettre un terme à sa politique antisociale dans notre pays.

Après avoir semé l'illusion d'écouter le peuple et le mouvement social, Macron et son gouvernement veulent continuer leur politique, comme si rien n'était.

Pour la CGT, pour contrer cette politique, profitons de cette période estivale, pour mettre en œuvre un plan de travail pendant l'été, pour faire connaître nos propositions : Retraites – Salaires - Services publics.

C'est ce que vont faire nos camarades de la CGT, dans la caravane du Tour de France, avec le véhicule NVO, en lien avec les initiatives des UL et UD, dans les différentes étapes du tour.

Une feuille de route en cette période estivale, en vue de préparer une journée d'action en septembre.

Comme première étape d'un processus interprofessionnel

- En lien avec la consultation de nos syndiqués, organisée durant tout l'été, jusqu'au 30 septembre.

- En lien avec notre campagne « *Service public* », le Référendum d'Initiative Partagée (RIP) d'Aéroports De Paris (ADP) et la lutte pour le maintien de la liaison ferroviaire Perpignan-Rungis, permettant également, de faire le lien avec notre campagne « *Industrie* ».

Obliger le gouvernement à changer de politique, oui c'est possible !

A l'image des camarades de la CGT des aéroports de Paris et des salariés en lutte depuis 2 ans contre la privatisation de leur entreprise.

Sans cette lutte peut-être que le RIP, n'aurait jamais été engagé.

C'est un véritable camouflet pour le gouvernement qui avait décidé, une nouvelle fois, de passer en force. Il est obligé de suspendre la privatisation, alors qu'elle venait d'être entérinée par le vote de la loi Pacte.

L'utilité de lire la NVO...

Le journal de la CGT a largement dénoncé cette privatisation et mis en avant la lutte des salariés. La NVO a contribué, à sa manière à cette première victoire ! Cela démontre l'utilité de s'abonner à la NVO.

Pas encore abonné !

Alors, rejoignez vite, les 1.243 abonnés NVO en Normandie...



Contre la privatisation ADP.

ADP est une entreprise publique française, détenue par l'Etat (51%). Elle regroupe 3 aéroports internationaux de Paris et de sa région (*Paris-Orly, Paris-Charles-de-Gaulle et Paris-Le Bourget, ainsi que 10 aérodromes civils et un héliport*).

Le gouvernement voulait, comme d'habitude, passer en force. Il est contraint de suspendre le processus de privatisation, alors qu'il venait tout juste d'être entériné par le vote de la loi Pacte.

Depuis 2 ans, le syndicat CGT ADP lutte contre cette privatisation

Été 2017 : Le syndicat CGT interpelle le Premier ministre sur les dangers de la privatisation d'ADP.

Automne 2017 : Campagne de la CGT pour mobiliser les salariés (*tract, heures d'information, manifestations*) et sensibiliser l'opinion publique et les élus sur ce dossier.

1er trimestre 2018 : la campagne de mobilisation se poursuit (*interpellation des élus locaux, rencontre avec différents acteurs locaux...*).

Avril 2018 : La CGT rend public son contre-projet de développement d'ADP et organise un

vote au sein de l'entreprise, **98 %** des salariés votants se prononcent contre la privatisation.

Été et automne 2018 : La mobilisation continue contre la loi Pacte (*rencontre avec de très nombreux députés, auditions à l'Assemblée et au Sénat, droit d'alerte du comité d'entreprise...*) qui prévoit la privatisation d'ADP.

1er trimestre 2019 : La mobilisation des salariés se poursuit (*heures d'informations, préavis de grève...*).

Un véritable parcours du combattant...

5 février 2019 : Le Sénat rejette la privatisation d'ADP, prévue par le projet de loi Pacte. Plus exactement, ils ont voté par **246** voix contre **78** pour l'adoption des amendements de suppression de l'article 44, *qui ouvrait la porte à la privatisation d'Aéroports de Paris*.

Durant le débat au Sénat, il a été à plusieurs reprises question des précédentes vagues de

privatisations, dont certaines ne furent pas des succès, notamment *le désastre financier concernant la privatisation des autoroutes*. Mais également sur le rôle de Vinci, qui n'a pas eu Notre-Dame-des-Landes. Ce n'est pas une raison de lui faire un cadeau avec ADP.

A partir de là.

Pour un certain nombre d'opposants à la privatisation (dont la CGT), la proposition d'un référendum d'initiative partagée (RIP), a été finalisée.

Mais pour cela, il fallait trouver au minimum **185** parlementaires pour déposer un texte pour une procédure législative pour organiser le RIP et en cette période, ce n'était pas évident...

En plus, il fallait que le Conseil Constitutionnel valide et vérifie la conformité de la proposition du RIP.

10 avril 2019 : **248 parlementaires de gauche comme de droite, ont signé une proposition de loi** visant à organiser un référendum contre la privatisation d'Aéroports de Paris (ADP), une démarche historique. Ils ont su dépasser leurs différences en considérant que l'intérêt national était en jeu.

11 avril 2019 : La majorité Macroniste a définitivement voté à l'Assemblée nationale la privatisation d'Aéroports de Paris, dans une ambiance électrique, en critiquant vivement le projet de référendum, lancé par des parlementaires de tous bords.

Une première victoire...

9 mai 2019 : Le Conseil Constitutionnel valide le début de la procédure pour le référendum d'initiative partagée (RIP).

13 juin 2019 : Début de la procédure pour obtenir un Référendum d'Initiative partagée (RIP). C'est une première en France. Cette première victoire ouvre un processus qui va durer **9** mois. Il faut **4,7** millions de signatures pour que le référendum soit organisé. *Seules celles comptabilisées sur le site mis en place par le gouvernement seront prises en compte.*

Pour la CGT : Trouver 4,7 millions de signatures, c'est important, cela demande l'engagement de tous. Si chaque syndiqué CGT, obtient autour de lui **6** signatures, nous atteindrons ce chiffre !

14 mars 2019

Privatisation du groupe ADP : la contre-offensive s'organise

Par Nathalie Carmeni (NVO), le 14 mars 2019.

En passant par la loi Pacte, le gouvernement comptait entériner plusieurs privatisations, dont celle d'ADP.

Face à cette obstination à céder au privé un bien commun si précieux, la CGT reste mobilisée.

C'est un scandale énorme. La revue Alternatives Économiques évoque même un « *capitalisme de prédation et de connivence* ».

Dans les faits, resituons ce qui se joue à travers le projet de privatisation du groupe ADP.

Sur le fond, tout d'abord : ce joyau d'entreprise publique (*détenue à 51 % par l'État*) affiche des résultats en constante progression (+ 22 % en 2017).

Très rentable, avec un taux de profit de 7 % qui génère 175 millions d'euros de dividendes, elle assure donc une rente significative à l'État.

Assise sur un patrimoine foncier de 6 680 hectares de terrains, tarmacs et infrastructures, construits avec des fonds publics, et située aux portes de la capitale, ADP gère les trois principaux aéroports parisiens (*CDG, Orly, Le Bourget*) qui sont aussi les principaux points d'accès à la France depuis l'étranger, donc ses premières frontières

ADP, pas une simple entreprise

Bien plus qu'une simple entreprise qui ne connaît pas la crise, ADP constitue aussi un atout éminemment stratégique pour la nation, au croisement d'enjeux de sécurité, de souveraineté, d'aménagements du territoire et environnementaux. Et ce qui vaut pour l'aéroportuaire en France est également valable pour le reste du monde, où 86 % des aéroports appartiennent à la puissance publique, notamment aux États-Unis.

Malgré cela, le gouvernement s'obstine à vouloir offrir ADP au secteur privé.

Et à céder toutes ses parts à un acteur qui en est déjà actionnaire minoritaire (8 %), le groupe Vinci. Ce même groupe qui avait déjà goûté aux privilèges de la privatisation d'un bien public, les autoroutes, dont la multinationale tricolore tire, depuis, une rente exorbitante pour le seul bénéfice de ses actionnaires et au détriment des citoyens. Dans un récent sondage d'OpinionWay, 95 % d'entre eux se disaient, très logiquement, favorables à la renationalisation du patrimoine autoroutier cédé à Vinci.

L'incurie volontaire de l'État

Pour justifier cette privatisation d'ADP, de plus en plus contestée de la droite à la gauche de l'hémicycle – en février, le Sénat a majoritairement voté contre la loi Pacte afin d'empêcher cette privatisation –, le

ministre de l'Économie et des Finances, **Bruno Le Maire**, ne cesse de répéter que « *L'État n'a pas vocation à diriger des entreprises concurrentielles à la place d'actionnaires qui ont les compétences et les savoir-faire pour le faire mieux que lui...* ».

De la bouche du même ministre, on apprenait aussi, début mars, que l'État n'avait pas non plus vocation à fabriquer des boîtes de vitesses, en réponse à la demande des syndicats de Ford Blanquefort de réquisitionner l'usine pour assurer la continuité de la production.

Au-delà de ces poncifs sur les vocations supposées de l'État, on fera remarquer à M. Le Maire que la première d'entre elles – qui relève de la Constitution – est l'obligation d'agir dans l'intérêt général et de la nation.

On pourrait aussi lui soumettre le récent rapport de la Cour des comptes, qui dresse un bilan au vitriol de la vente de l'aéroport de Toulouse Blagnac où l'incurie de l'État dans la cession de ses avoirs n'a eu d'égal que l'incompétence de l'acquéreur, un consortium chinois inexpérimenté en gestion d'aérogare, dépourvu de la moindre ambition industrielle et dont la recevabilité de la candidature s'est bornée à la lecture de sa capacité financière.

Un projet inconstitutionnel

Cinq ans plus tard, on apprend que les caisses de l'entreprise ont été vidées pour engraisser les actionnaires de 27 millions d'euros.

En quête d'un repreneur, le consortium veut, à présent, céder ses 49,9 % des parts du capital pour environ 200 millions d'euros, au même prix, donc, qu'au moment de l'acquisition en 2015.

Cerise sur le tarmac, le seul candidat à la reprise connu à ce jour n'est autre que Vinci.

Au vu de ces précédentes catastrophes et bien décidée à faire reculer le gouvernement, la CGT d'ADP poursuit sa mobilisation contre cette nouvelle privatisation absurde.

Fort des nombreux soutiens qui se sont exprimés au Sénat et dans la société civile, le syndicat CGT compte saisir le Conseil constitutionnel : « *Au regard du préambule de la Constitution de 1946, nous avons des raisons de croire qu'ADP n'est pas privatisable* », indique Fabrice Michaud de la CGT ADP et secrétaire général de la fédération CGT des transports.

23 avril 2019

À Orly, élus et syndicats inaugurent l'acte II contre la privatisation d'ADP

23 avril 2019 | Mise à jour le 7 mai 2019

Par [Nathalie Carmeni](#) (NVO)

Déterminée à invalider la privatisation d'ADP, l'intersyndicale CGT, Unsa et FO s'est invitée, le 18 avril, devant les portes du nouveau terminal d'Orly au moment de son inauguration par Édouard Philippe, Premier ministre. Conviés à célébrer l'évènement officiel, une vingtaine d'élus de gauche sont venus soutenir les syndicats.

Tandis que le Premier ministre, Édouard Philippe, inaugurait jeudi 18 avril l'ouverture du nouveau terminal 3 de l'aéroport d'Orly, une intersyndicale CGT, Unsa et FO d'Aéroports de Paris s'est invitée devant les portes du bâtiment flambant neuf et de son splendide mur d'eau.

Dès 10 heures, les mégaphones ont entonné les revendications :

- *Contre la privatisation d'ADP. Contre ce que les 400 militants venus manifester considèrent comme une confiscation du bien public au profit d'intérêts économiques privés et au détriment de l'intérêt général des citoyens.*
- *Contre la loi Pacte, pourtant votée une semaine plus tôt par l'Assemblée nationale et qui entérine, de facto, la privatisation d'ADP.*
- *Contre la politique générale du président Macron.*

Peser sur le Conseil constitutionnel

Vers midi, divers élus, sénateurs, députés, maires, etc. invités à participer au rituel du champagne-petits-fours inaugural du terminal 3, ont préféré rejoindre les manifestants pour soutenir leurs revendications et donner de la visibilité à leur mobilisation. Alternant les prises de paroles publiques, ils et elles ont réaffirmé leur opposition à cette privatisation et leur détermination à poursuivre le combat en vue d'invalider cette décision votée par la majorité présidentielle.

« Nous avons réussi à faire en sorte que le Sénat vote contre cette privatisation, ce qui veut dire que l'essentiel des forces politiques de ce pays, à part la LREM, y sont défavorables », a d'abord rappelé Marie-Noëlle Lienemann, sénatrice (groupe CRCE).

Invitant les syndicats d'ADP à poursuivre la bataille engagée, qui a déjà porté ses premiers fruits en permettant aux sénateurs de se coaliser d'un bout à l'autre de l'échiquier politique contre cette privatisation, Marie-Noëlle Lienemann a inauguré l'acte 2 de la lutte contre la cession d'ADP par l'État : *« Il faut maintenant se doter des moyens d'un rapport de force pour enrayer la mécanique et peser sur le Conseil constitutionnel qui doit rendre son avis à notre demande de RIP (référendum d'initiative partagée) ».*

Dans le droit fil des déclarations de Christian Favier, président du conseil général du Va-de-Marne, intervenu avant elle, la sénatrice a insisté sur l'importance de la poursuite de la mobilisation syndicale et citoyenne : *« Nous devons adresser un message au Conseil constitutionnel qui est le garant du bon fonctionnement de la République, donc du fait que le peuple soit entendu »,* a-t-elle réaffirmé.

Un président « commissaire-priseur »

Assurant les militants syndicaux *« qui se battent comme des lions »* de son plein soutien, l'adjoint à la maire de Paris, Ian Brossat a relié la privatisation d'ADP à la politique d'austérité menée par le président Emmanuel Macron : *« Ce n'est plus un président de la République, c'est un commissaire-priseur qui veut tout céder au privé : ADP, la Française des Jeux, Engie, les barrages hydrauliques, et cela, à l'appui d'arguments qui n'ont aucun sens »* a-t-il dénoncé.

La NVO, sur son site, vous explique comment soutenir le référendum d'initiative partagée, en trois étapes.

10 mai 2019

ADP : le Conseil constitutionnel ouvre la voie au référendum

Par Nathalie Carmeni (NVO), le 10 mai 2019.

Camouflet pour le projet de privatisation du gouvernement. Le Conseil Constitutionnel valide le début de la procédure pour le référendum d'initiative partagée.

Pour empêcher la privatisation d'Aéroports de Paris, 250 députés et sénateurs avaient lancé le 10 avril une procédure de référendum d'initiative partagée (RIP). La conformité de cette démarche jamais mise en œuvre auparavant, devait être examinée par le Conseil constitutionnel. Jeudi 9 mai, les Sages ont rendu un avis favorable qui ouvre la voie à l'organisation du RIP.

Une première victoire saluée par la CGT qui avait porté cette demande de RIP auprès des parlementaires.

Ce n'est qu'une étape dans le laborieux processus de mise en œuvre du RIP, mais elle est importante : « Pour la première fois, un projet de privatisation est suspendu par l'intervention conjointe des parlementaires, des élus locaux, des organisations syndicales et des salariés qui luttent depuis 20 mois contre la privatisation d'Aéroports de Paris », se félicite la CGT-ADP.

En reconnaissant conforme à la Constitution « la proposition de loi visant l'affirmation du caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris », le Conseil constitutionnel ouvre la voie à l'organisation du référendum et à l'intervention des citoyens dans le débat sur la privatisation d'ADP.

Réunir 4,7 millions de votes en 9 mois

Du côté des groupes parlementaires signataire de la proposition de loi référendaire, le soulagement et la satisfaction sont immenses, même si d'autres obstacles, et non des moindres, restent à encore surmonter: Il s'agira à présent d'obtenir le soutien de 10 % du corps électoral, soit de réunir 4,7 millions de signatures dans un délai de 9 mois afin d'invalider définitivement la privatisation d'ADP qui n'est pour l'heure que suspendue.

Organisé par le ministère de l'intérieur – sous le contrôle du Conseil constitutionnel – le vote s'effectuera sur un site dédié, par voie électronique. Autant dire qu'il faudra poursuivre la mobilisation, voire l'intensifier, afin d'encourager les citoyens à s'exprimer.

Itinéraire d'un RIP impossible

Créé en 2008 dans le cadre de la réforme de la Constitution, ce processus référendaire n'avait jamais été tenté jusqu'ici. Il se disait même du RIP qu'il ne pourrait jamais être mis en œuvre tant les conditions de sa réalisation sont difficiles. A commencer par la nécessité de réunir au moins 185 parlementaires signataires de la demande d'ouverture de cette procédure. Condition a priori hautement improbable, qui s'est pourtant réalisée puisqu'à l'arrivée, la proposition de loi a rassemblé 248 signatures de parlementaires. Plus inédit encore, le travail commun mené de concert entre sénateurs de gauche (groupe CRCE) et de droite (LR) pour élaborer un texte recevable au vu des dispositions de la Constitution.

Un camouflet pour le gouvernement

Pilotes dans l'élaboration du texte référendaire qu'ils ont travaillé de concert avec l'aide des constitutionnalistes, **Valérie Rabault** (présidente du groupe Socialistes & apparentés à l'assemblée nationale) et **Gilles Carrez** (député LR du Val de Marne) se sont félicités de l'avis rendu par les Sages.

« Là, c'est une deuxième phase qui s'enclenche, nous donnons les clés à nos concitoyens qui ont dit qu'ils voulaient la parole. C'est la première fois dans l'histoire de la République qu'ils vont pouvoir s'exprimer pour refuser la privatisation d'Aéroports de Paris », a indiqué Valérie Rabault. Très heureux de l'issue de cette première étape, Gilles Carrez s'est dit confiant dans la capacité à réunir les 4,7 millions de voix au cours des neuf mois à venir.

Ne cachant pas sa satisfaction, le député PCF de Seine Maritime, **Sébastien Jumel**, considère que cette première victoire des opposants de tous bords politiques à la privatisation d'ADP « est un camouflet pour ce gouvernement, une mauvaise nouvelle pour Bruno Lemaire ». Et d'inviter « tous les appétits qui lorgnaient sur ADP » à s'abstenir de répondre à tout appel à la privatisation, tant que le RIP n'aura pas abouti.

Contraint de suspendre le processus de privatisation alors qu'il venait tout juste d'être entériné par le vote de la loi Pacte, le gouvernement a annoncé qu'aucune décision sur la privatisation d'ADP ne sera prise durant le délai de la procédure référendaire ». Rip Rip Rip, Hourra !

La CGT et la NVO au tour de France.



La caravane NVO et les camarades CGT au tour de France



Pour Dominique Piron, responsable pour la CGT sur le tour de France, le mois de juillet est pour lui et les camarades CGT qui l'accompagne, l'occasion de montrer tout ce que la CGT, avec son journal la NVO, doit faire connaître à ceux qui vont durant ces 3 semaines de cette grande épreuve populaire, que représente le tour de France et ses 12 millions de spectateurs en direct.

Cela reste le dernier sport de haut niveau où effectivement la population peut avoir accès de manière gratuite.

Cela reste avant tout une belle épreuve sportive qui permet de faire passer un certain nombre de nos revendications et dans la période, que ce soit sur les salaires, les services publics ou le dossier retraites.

La CGT a décidé d'être présente avec les Unions Locales, Unions Départementales et ses syndicats pour dire : pour nous il n'y a pas de congés, il y a effectivement à être au quotidien aux côtés des salariés.

Pourquoi la CGT est présente sur le Tour de France ?

Depuis 1947, à travers son journal la NVO, la CGT est présente sur le tour de France cycliste. En effet Les titres de presse ayant résisté à l'occupant durant la seconde guerre mondiale sont invités gratuitement dans la caravane du Tour.

La CGT, est présente sur le tour pour porter les couleurs du progrès social et faire connaître ses propositions auprès d'un public populaire, chaleureux et familial, constitué pour l'essentiel d'ouvriers, d'employés et de retraités.

Prendre l'avis, les propositions des syndiqués, c'est important.

Sur la situation revendicative autour des questions de retraites, de services publics et de salaires et surtout les interroger sur les modalités d'action. La cible est ambitieuse il faudra toucher **la moitié des adhérents soit 350 000 syndiqués**. Vous avez reçu dans le journal « Ensemble » la consultation.

Elle court de maintenant au 30 septembre avec un point d'étape le 27 août à l'AG de rentrée.

L'objectif prioritaire et incontournable est d'aller sur le terrain, au contact des syndiqués pour qu'on mette en phase aspirations et décisions prises.

CONSULTATION DES SYNDIQUÉS CGT



L'action avec la CGT, vous la voulez comment ?

La CGT lance une vaste consultation de tou-te-s ses syndiqué-e-s pour préparer ensemble une rentrée offensive sur 3 sujets essentiels que sont les retraites, les salaires et les services publics.

Nous t'invitons donc à répondre à ces quelques questions avant le 30 septembre.

Questionnaire à renvoyer avant le **30 septembre 2019** à
CGT - Consultation syndiqué
263 rue de Paris 93100 Montreuil



à remplir le questionnaire en ligne sur :
<https://bit.ly/2ZNo5L>

Ou à remplir et renvoyer
grandeconsultation@cgt.fr

Nom - prénom : _____

Date d'adhésion : _____ Âge : _____

Syndicat : _____

Union départementale : _____

Fédération : _____

Plusieurs réponses par question sont possibles (*)

1. Tu travailles dans ?

- Une PME Une TPE Une grande entreprise
 Public Privé Privée d'emploi Retraîtée

2. Connais-tu les propositions de la CGT ? (*)

- Sur les salaires Sur les retraites Sur les services publics Autre: _____

3. Les partages-tu avec tes collègues ?

- Oui Non

4. Penses-tu que le syndicat est en phase avec les préoccupations des salarié-e-s ?

- Oui Non

5. As-tu connaissance des appels à mobilisation de la CGT ? (*)

- Sur ton lieu de travail Au niveau national Au niveau local

6. Y participes-tu ?

- Toujours Parfois Jamais

7. Qu'est-ce qui favorise ta participation ?(*)

- Un appel dans l'entreprise Un appel interprofessionnel

8. À quel genre d'action(s) es-tu prêt-e à participer ? (*)

- Une assemblée générale Distribution d'un tract Une manifestation
 Une grève : (un jour Plusieurs jours Autre: _____)
 Signer une pétition Faire signer une pétition

9. Quelles autres modalités d'actions sont à proposer pour élargir la mobilisation ?

[Imprimer le formulaire](#)

La CGT, établie au 263 rue de Paris à Montreuil, est responsable du traitement des données que tu lui communique dans ce questionnaire. Elles sont recueillies exclusivement dans le but d'organiser et de gérer la consultation des syndiqués de la CGT. Elles sont traitées sur la base de l'intérêt légitime de la CGT qui est de recueillir l'avis de ses adhérents pour orienter ses prochaines actions syndicales. Tes données sont transmises à l'Agence Communication de la CGT et sont conservées pendant la durée de la consultation. Tu peux demander à accéder aux données te concernant, les rectifier ou obtenir leur effacement. Tu disposez également d'un droit d'opposition et d'un droit à la limitation du traitement de tes données. Pour exercer ces droits, tu peux contacter notre délégué à la protection des données par voie électronique à l'adresse suivante: www.cgtdp-syndiqués@cgtdp.fr ou par contact. Tu peux également adresser une réclamation à la Cnil si tu estimes que tes droits ne sont pas respectés ou que notre traitement n'est pas conforme aux règles de protection des données.



SCOPTI lance une campagne de sociofinancement. Appelle à la mobilisation de tous pour passer un cap difficile

SCOPTI lance une campagne de sociofinancement et appelle à la mobilisation de tous pour passer un cap difficile



Malgré la reconnaissance de notre savoir-faire et la qualité de nos produits, SCOPTI manque de moyens financiers pour se développer et se projeter sereinement dans le temps.

Alors que le carnet de commandes se remplit, la vente des marques « 1336 » et « Bio SCOPTI » peine à trouver sa place sur le marché.

Nos marques sont très jeunes, insuffisamment connues et il reste encore beaucoup à faire pour que chaque consommateur puisse y avoir accès. L'absence de publicité fait défaut à notre notoriété et nous devons trouver les fonds nécessaires pour cela !

Nous avons besoin des ressources financières nécessaires pour gagner, notamment dans la perspective de nouveaux contrats avec la grande distribution.

Ces contrats permettront de pérenniser la coopérative mais demandent une trésorerie et un fond de roulement importants.

C'est pourquoi nous avons décidé de lancer une **grande campagne de sociofinancement** dans le but de doter SCOPTI des moyens de son développement, et de l'accélération de ses ventes.

Nous appelons toutes les personnes qui souhaitent s'engager à nos côtés à y participer !

Bonjour à tous,

Le Projet de SCOPTI est aussi le vôtre

Vous comptez peut-être parmi ceux qui nous ont apporté soutien et solidarité, en participant notamment à notre précédente campagne de Socio Financement.

Depuis, nous avons réalisé des progrès significatifs en développant notre activité et nos perspectives sont prometteuses.

Nous devons cependant surmonter une période difficile sur le plan financier, surtout pendant les trois prochains mois.

C'est la raison pour laquelle nous nous permettons de vous solliciter une nouvelle fois. Nous avons en effet besoin d'un financement supplémentaire; les banques ne nous apportant aucun soutien...

Avec une participation de votre part même modeste, nous pourrions poursuivre cette belle aventure, qui est également la vôtre; et ainsi pérenniser l'avenir de notre site et nos emplois.

Pour ceux qui souhaitent soutenir cette campagne et la poursuite de notre projet, une seule adresse:

<http://www.scop-ti.com/campagne-de-sociofinancement.html>

Retrouvez nos thés et infusions dans tous vos magasins.

(Sinon, sollicitez le chef de rayon pour les référencer...)

SCOPTI éveille les papilles et réveille les consciences

Et souvenez-vous :

« *Qui n'y a pas goûté, n'a pas saisi la beauté du combat !* »

Merci à tous !

Bonne journée, à très bientôt !

Amicalement, les Coopérateurs de SCOPTI.



Initiatives Juillet- Août

Union Locale CGT Quevilly-Couronne (76) organise :

- **Le jeudi 18 juillet 2019**, un point d'accueil, distribution de tracts, barnum, café, sono. Avenue Jean Jaurès à Petit-Quevilly, centre commercial Carrefour Market (coté BNP) de 10h à 12h.
- **Le jeudi 22 août 2019**, point d'accueil, distribution de tracts, barnum, café, sono. Devant l'Hyper de 10h à 12h.
- **Le vendredi 13 septembre 2019**, point d'accueil au marché de Grand- Couronne de 10h à 12h.

AG de rentrée.

Mardi 27 août. CGT Confédération. AG de rentrée Confédérale à Montreuil.

Jeudi 29 août. UD CGT 76. AG de rentrée, salle du Grand-Aulnay à Grand-Quevilly.

Jeudi 5 septembre. UD CGT 50. Débat public sur les retraites.

Jeudi 5 septembre. USTM CGT 76. AG de rentrée. Maison CGT à Rouen de 8h30 à 12h30.

Mardi 10 septembre. UL CGT Elbeuf. AG de rentrée

Jeudi 12 septembre. UD CGT 61. AG de rentrée.

100 ans, UL CGT de Dieppe.

Salle des congrès de Dieppe (bd de Verdun - Plage de Dieppe) **Entrée libre**
20 et 21 septembre 2019

création de l'UL CGT Dieppe le 25 septembre 1919

Les 100 ans de l'UL CGT de Dieppe

Vendredi 20 septembre

- 18h - Projection suivi d'un débat autour du film "Les Coriaces sans les Voraces" sur le thème de la réappropriation de l'outil de travail dans un monde capitaliste, en présence des camarades de SCOP TI
- 20h30 - Verre de l'amitié

Samedi 21 septembre

- 18h - Présentation du livre "Luttes sociales - un siècle de l'Union locale CGT de la région dieppoise" par Jacky Maussion, président de l'Institut d'histoire sociale CGT de Seine-Maritime et Mathias Dupuis, secrétaire général de l'UL CGT Dieppe
- 19h - Apéritif dinatoire et concert des Red Lezards et des surprises...

LES CORIACES SANS LES VORACES

LUTTES SOCIALES

cggt UL DIEPPE contact : 02 35 84 23 81

Paul Bourget, Maussion, UL CGT Dieppe

Prochaines initiatives avec le stand NVO

- 
- ▶ **29 août** : AG de l'UD CGT 76. 9h-13h. Salle du Grand Aulnay. Grand-Quevilly (76).
 - ▶ **5 septembre** : Débat public sur les retraites. UD CGT de la Manche. (50).
 - ▶ **10 septembre** : AG UL CGT Elbeuf. Elbeuf (76).
 - ▶ **12 septembre** : AG de l'UD CGT de l'Orne. Alençon (61).
 - ▶ **20 et 21 septembre** : 100 ans de l'UL CGT de Dieppe. Dieppe (76).
 - ▶ **25 et 26 septembre** : Congrès de l'UD CGT du Calvados. Mondeville (14).

 - ▶ **1^{er} octobre** : Congrès de l'USTM CGT de Seine Maritime (76).
 - ▶ **15- 16- 17 octobre** : Congrès de l'UD CGT de la Manche. Hémevez (près de Valognes) (50).
 - ▶ **17 et 18 octobre** : Congrès de l'UL CGT de St Etienne/Sotteville/Oissel.

 - ▶ **14 et 15 novembre** : Conférence du Comité Régional CGT Normandie.
Salle Arthur Fleury. Gonfreville l'Orcher (76).

La lutte sans la NVO, c'est comme un été sans soleil !

